

Secteur d'intervention du Réseau



Ecoute et soutien des Malades, des personnes âgées et de leurs proches,
Entr'aide des professionnels avec le Réseau médico social d'Accompagnement

SIRET : 444 854 00020 - Code APE : 9499Z

RESEAU DE SOINS PALLIATIFS Emera

DISPOSITIF GRATUIT



Siège Social
Association EMERA
9 et 21 rue du Prince de Tingry
59300 Valenciennes

Avec ou sans rendez-vous,
dans les locaux, par téléphone, lors de visites à domicile

Du lundi au vendredi
De 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00

☎ : 03 27 27 83 85

Répondeur téléphonique

☎ : 03 27 34 17 77

Courriel : dsabadini@association-emera.fr



Vous ou un de vos proches êtes atteint d'une maladie grave ou évolutive,

Vous vous interrogez sur les services et professionnels qui peuvent intervenir pour la toilette, les soins infirmiers, les possibilités d'hospitalisation...

Vous êtes en questionnement sur les éventuelles aides financières possibles ...

**L'équipe d'Emera est là pour vous aider et vous accompagner quel que soit votre lieu de vie
(domicile ou substitut de domicile)**



A QUI S'ADRESSE LE RESEAU ?

- ✔ Toute personne, adulte, atteinte d'une maladie grave évolutive ou mettant en jeu le pronostic vital, en phase avancée ou terminale, quelque soit la pathologie
- ✔ Les proches
- ✔ Les professionnels



LES MISSIONS DU RESEAU

- ✔ Faciliter le maintien sur le lieu de vie du patient
- ✔ Apporter écoute et soutien au patient et à ses proches
- ✔ Organiser, en collaboration avec les structures de soins, le retour ou le maintien au domicile
- ✔ Aider à l'organisation matérielle
- ✔ Coordonner les intervenants et les structures impliquées dans la prise en charge du patient
- ✔ Apporter conseil, appui et soutien aux intervenants du domicile et une offre de services complémentaires
- ✔ Permettre la continuité des soins

La demande d'intervention du réseau peut être faite par le patient, son entourage, le médecin traitant, un professionnel, les structures de soins ou du domicile...

Votre médecin traitant sera systématiquement contacté, son accord est nécessaire pour que le réseau intervienne. Il restera le référent de l'organisation mise en place.



UNE EQUIPE A VOTRE ECOUTE

Médecin coordonnateur

- ◇ Conseille les professionnels et valide les prises en charge réalisées par l'équipe.

Infirmières d'appui à la coordination

- ◇ Évalue les besoins et contacte les professionnels et intervenants nécessaires.
- ◇ Assure un suivi personnalisé et un accompagnement (visites à domicile et contacts téléphoniques réguliers).

Psychologue

- ◇ Accompagne les patients et les proches sur le lieu de vie ou au sein des locaux du Réseau.

Aide coordinatrice administrative

- ◇ Assure l'accueil téléphonique et physique.
- ◇ Prend en charge la gestion des dossiers des patients et gère le secrétariat.

Chargée de mission

- ◇ Assure le pilotage du réseau et la communication avec les partenaires institutionnels et libéraux
- ◇ Favorise les liens avec l'ensemble des professionnels.